

Communiqué de Presse de l'ADTC – Se déplacer autrement

Résultats du 16^{ème} concours « Allons à l'école à vélo! »

du jeudi 16 mai 2019



Organisé par l'ADTC - Se déplacer autrement à l'occasion de la fête nationale du vélo,
avec le soutien de Grenoble-Alpes Métropole

Principe du concours : Ce concours est ouvert à tous les élèves de la région grenobloise dont les écoles se sont inscrites. L'établissement gagnant est celui qui compte le plus fort pourcentage d'élèves cyclistes (par rapport au nombre d'élèves présents). Cette année, le nombre d'établissements a été réparti en 4 catégories : maternelles de moins de 100 élèves, maternelles de 100 élèves et plus, élémentaires de moins de 170 élèves et élémentaires de 170 élèves et plus (100 et 170 étant les médianes des effectifs cette année).

Résultats : BRAVO et merci à tous les établissements participants !

Cette année, **55 écoles inscrites et 7 444 élèves sensibilisés dont 4 678 cyclistes (63%) !**

De plus, même si le classement s'effectue sur le taux de cyclistes, plus de la moitié des écoles a compté tous les modes de déplacement : enfants venus à pied, en trottinettes, sur le vélo des parents, en transports en commun, en covoiturage... Bref, l'événement prend tout son sens pour parler de la mobilité, des impacts sur la santé et l'environnement (proche de l'école et au-delà), sans oublier la convivialité !



Deux écoles à 100 % d'élèves cyclistes, 8 écoles au-dessus de 90 % et une dizaine avoisinent les 80 % !



D'autres écoles ont le dynamisme de participer chaque année, même si elles n'atteignent pas des scores aussi extraordinaires du fait du contexte de leur quartier qui ne favorise pas vraiment la pratique du vélo, et comptent donc beaucoup d'élèves qui se rendent à pied à l'école. **Elles sont donc tout aussi méritantes et nous saluons leur implication dans la démarche de diffuser la culture du vélo déplacement.**

Le contexte urbain des établissements de Grenoble favorise la marche, plutôt que la pratique du vélo. Dans ce sens nous tenons à décerner une mention spéciale à l'école primaire **Léon Jouhaux**, seul établissement de **Grenoble** qui a su motiver **25%** de ses élèves à utiliser le vélo.

Les vainqueurs des 4 catégories :

- pour les maternelles de moins de 100 élèves : **Raffin Dugens à Murianette** avec **100 %**
- pour les maternelles de 100 élèves et plus : **Gabriel Péri à Saint-Martin-d'Hères** avec **91,6 %**
- pour les élémentaires de moins de 170 élèves : **Raffin Dugens à Murianette** à **100 %**
- pour les élémentaires de 170 élèves et plus : **Louis Armand à Seyssins** avec **94.2 %**

Le gagnant toutes catégories 2019 est :
L'école primaire, maternelle et élémentaire, Raffin Dugens de Murianette
avec 100 % d'élèves cyclistes !

Félicitations !

La grande coupe va donc quitter Seyssins pour venir à Murianette !

Remise des prix

Afin de récompenser les écoles gagnantes une remise des prix aura lieu dans chacun des établissements vainqueurs de sa catégorie. Comme chaque année, nous choisirons avec le Directeur ou la Directrice de l'établissement la meilleure date pour, si possible, inviter les parents qui sont acteurs également de l'événement.

Quelques commentaires sur les résultats :

- Sur l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires, on atteint une moyenne de **63 % d'élèves cyclistes, c'est vraiment encourageant !**

- On remarque **un engagement de plus en plus fort** dans les écoles ayant l'habitude de participer au Concours. On peut, par exemple, souligner les résultats de **l'école élémentaire Joliot Curie à Echirolles** qui, en 2018, atteignait tout juste les 20% de cyclistes et qui, cette année, est à près de **40%** ! De même pour **l'école élémentaire Jean Mermoz à Poisat** qui atteignait, en 2018, les 72% et qui cette année décroche la **deuxième place des écoles élémentaires de moins de 170 élèves avec 94 % de cyclistes !**

Evénements spéciaux :

- **La Fête locale du vélo** organisée par la Ville de Seyssinet-Pariset, qui a soutenu très favorablement le Concours dans les écoles de la commune, s'est déroulée ce jeudi 16 mai, de 17h à 19h30, sur la place de La Fauconnière. De nombreuses animations encourageant les déplacements doux étaient au rendez-vous.

- **Un village vélo pour toutes les écoles martinéroises ce jeudi 16 mai à Saint-Martin-d'Hères**, de 16h à 20h avec remise d'un trophée spécial pour les écoles de la commune.



Félicitations :

- Aux nombreux établissements qui, en parallèle du concours, ont organisé un accueil avec une collation, des travaux scolaires en lien avec le vélo, un défi maniabilité (école primaire Raffin Dugens à Murianette), une observation des abords de l'école et un passage permis-vélo (école maternelle Mas des Iles à Seyssins).

- A tous les référents qui ont pris du temps pour : la sensibilisation en amont de l'événement, l'organisation et le comptage le jour J, avec parfois des imprévus...

Indépendamment des résultats, un grand bravo à tous les participants.

Nous espérons que cette journée, qui a généré de belles dynamiques dans les établissements scolaires, pourra motiver les élèves à continuer de venir à vélo à l'école, le plus souvent possible !

L'ADTC – *Se déplacer autrement* tient à remercier tous ses partenaires pour le soutien à cet événement.

Contact : Geneviève PEFFEN, coordinatrice de l'ADTC, 04.76.63.80.55, genevieve.peffen@adtc-grenoble.org



16^{ème} concours « Allons à l'école à vélo » : Les résultats

Ecoles Maternelles de moins de 100 élèves						
Etablissement	Commune	Effectif Ecole	Elèves présents	Elèves à vélo	Elèves en draisienne	% Elèves à vélo ou en draisienne
Raffin Dugens	Murianette	35	34	32	2	100,00%
Louis Armand	Seyssins	66	60	50	9	98,33%
Mat. des Iles	Seyssins	48	46	40	4	95,65%
Montfleury	Corenc	61	60	49	0	81,67%
Condorcet	Saint-Martin-d'Hères	99	96	62	5	69,79%
Pont de Vence	Saint-Egrève	77	68	44	2	67,65%
Gérard Philipe	Poisat	70	65	36	7	66,15%
Chartreuse	Seyssinet-Pariset	67	63	37	0	58,73%
Chamrousse	Seyssinet-Pariset	92	88	47	0	53,41%
Victor Pignat	Jarrie	73	71	20	1	29,58%
Pont-Rouge	Claix	85	51	12	0	23,53%

Ecoles Maternelles de 100 élèves et plus						
Etablissement	Commune	Effectif Ecole	Elèves présents	Elèves à vélo	Elèves en draisienne	% Elèves à vélo ou en draisienne
Gabriel Péri	Saint-Martin-d'Hères	141	131	99	21	91,60%
Vaillant Couturier	Saint-Martin-d'Hères	111	105	67	10	73,33%
Jean Moulin	Echirolles	133	129	81	9	69,77%
Paul Langevin	Saint-Martin-d'Hères	126	112	78	0	69,64%
Françoise Dolto	Echirolles	132	115	74	5	68,70%
Prédieu	Saint-Egrève	175	168	78	9	51,79%
Les Epis d'or	Saint-Paul-de-Varces	114	109	55	0	50,46%
Les Poussous	Varces-Allières-et-Risset	128	115	47	0	40,87%
Marie Sac	Vif	114	86	26	0	30,23%
Champollion	Vif	126	122	36	0	29,51%
Léon Jouhaux	Grenoble	176	159	6	1	4,40%



Ecoles Élémentaires de moins de 170 élèves

Etablissement	Commune	Effectif Ecole	Elèves présents	Elèves cyclistes	% cyclistes
Raffin Dugens	Murianette	57	56	56	100,00%
Jean Mermoz	Poisat	140	140	131	93,57%
Les Epis d'or	Saint-Paul-de-Varces	155	152	122	80,26%
Victor Pignat	Jarrie	70	62	49	79,03%
Pont de Vence	Saint-Egrève	156	152	116	76,32%
Barnave	Saint-Egrève	165	164	115	70,12%
Reymure	Vif	41	40	28	70,00%
Louvarou	Jarrie	121	118	79	66,95%
Paul Langevin	Saint-Martin-d'Hères	167	160	104	65,00%
Prélenfrey	Le Gua	50	50	29	58,00%
Val	Eybens	144	139	77	55,40%
Jean Moulin	Le Pont-de-Claix	130	129	70	54,26%
Saint Just	Saint-Martin-d'Hères	65	65	27	41,54%
Pont-Rouge	Claix	160	140	42	30,00%

Ecoles Élémentaires de 170 élèves et plus

Etablissement	Commune	Effectif Ecole	Elèves présents	Elèves cyclistes	% cyclistes
Louis Armand	Seyssins	200	188	177	94,15%
Gabriel Péri	Saint-Martin-d'Hères	191	184	173	94,02%
Malraux	Vif	237	223	193	86,55%
Condorcet	Saint-Martin-d'Hères	177	175	146	83,43%
Paul Vaillant Couturier	Saint-Martin-d'Hères	180	174	145	83,33%
Gustave Rivet	Domène	242	236	174	73,73%
Moucherotte	Seyssinet-Pariset	199	199	141	70,85%
La Monta	Saint-Egrève	175	174	120	68,97%
St Exupéry	Le Pont-de-Claix	186	182	124	68,13%
Champollion	Vif	186	186	117	62,90%
Jean Moulin	Echirolles	191	185	115	62,16%
Chamrousse	Seyssinet-Pariset	225	225	135	60,00%
Romain Rolland	Saint-Martin-d'Hères	173	166	98	59,04%
Vercors	Seyssinet-Pariset	178	175	102	58,29%
Prédieu	Saint-Egrève	301	293	169	57,68%
Voltaire	Saint-Martin-d'Hères	212	202	102	50,50%
Les Poussous	Varces-Allières-et-Risset	200	179	89	49,72%
Léon Jouhaux	Grenoble	253	235	91	38,72%
Joliot Curie	Echirolles	241	240	61	25,42%



Merci à tous pour votre participation !

